



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

télé médecine

Question au Gouvernement n° 238

Texte de la question

TÉLÉ MÉDECINE

**M. le président.** La parole est à M. Jean-François Eliaou, pour le groupe La République en marche.

**M. Jean-François Eliaou.** Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

**M. Sébastien Chenu.** Et des labos !

**M. Jean-François Eliaou.** Madame la ministre, vendredi dernier, en séance publique, l'Assemblée nationale a adopté l'article 36 du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, portant sur la prise en charge de la télé médecine. Cet article prévoit principalement le financement des actes de téléconsultation et de télé-expertise par l'assurance maladie. Ses modalités seront fixées par voie conventionnelle.

Ainsi, la télé médecine sort enfin du domaine expérimental pour entrer dans le droit commun et les pratiques régulières de l'écosystème médical. La France prend aujourd'hui, en matière de santé publique, un virage numérique très attendu...

**M. Fabien Di Filippo.** Quelle révolution !

**M. Jean-François Eliaou.** ...dont bénéficieront tous les territoires, notamment ceux qui restent sous-dotés en termes d'accès aux soins.

Le Gouvernement et cette majorité s'engagent donc résolument à réduire la fracture territoriale et la fracture médicale,...

**M. Aurélien Pradié.** Soyez modeste !

**M. Jean-François Eliaou.** ...conformément aux engagements du Président de la République pour une transformation profonde et progressiste du pays.

**M. Aurélien Pradié.** Attendons les actes !

**M. Jean-François Eliaou.** Madame la ministre, ma question est la suivante : compte tenu de la pluralité des acteurs de santé et des structures impliquées dans le développement de la télé médecine, comment les avancées notables votées dans ce projet de loi vont-elles se mettre en place,...

**M. Fabien Di Filippo.** Quel cirage de pompes !

**M. Jean-François Eliaou.** ...non seulement en termes de tarification et de nomenclature des actes de téléconsultation et de télé-expertise, mais aussi en termes d'équipements et de déploiement numérique ?  
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

**Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé.** Monsieur le député, vous avez raison : la France était en train de prendre un immense retard sur la télémédecine, car nous sommes restés pendant de nombreuses années au stade de l'expérimentation territoriale.

**M. Raphaël Schellenberger.** Et Zorro est arrivé !

**Mme Agnès Buzyn, ministre.** Nous ne l'avons pas déployée, alors qu'il s'agissait d'une pratique quotidienne de la plupart des acteurs.

**Un député du groupe LR.** Une médecine déshumanisée !

**Mme Agnès Buzyn, ministre.** Aussi faut-il accélérer le processus. Nous devons déployer la télémédecine. Pour un bon déploiement, nous avons inscrit dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018 une mesure pour faire entrer la télémédecine dans le droit commun.

**Mme Bérengère Poletti.** Et les réseaux ? Ce qui compte, ce sont les réseaux !

**M. Fabien Di Filippo.** Il faut agir sur la démographie médicale !

**Mme Agnès Buzyn, ministre.** C'est pourquoi nous allons lancer des négociations conventionnelles permettant de définir une tarification pour la téléconsultation et la télé-expertise – la télésurveillance ne fait pas partie du dispositif – dès janvier 2018. L'assurance maladie et les médecins négocieront les tarifs de droit commun des différents actes.

En parallèle, je vais saisir la Haute Autorité de santé, de façon qu'elle établisse des recommandations concernant la pratique de la téléconsultation et de la télé-expertise afin de s'assurer de la qualité des pratiques sur le terrain.

Pour permettre un accès équitable à la télémédecine, nous travaillons en étroite partenariat avec le secrétaire d'État chargé du numérique et le ministre de la cohésion des territoires.

**M. Aurélien Pradié.** Ça fait vingt ans qu'on en parle ! Qu'est-ce que vous attendez ?

**M. Fabien Di Filippo.** On n'est pas sauvés !

**M. Fabien Di Filippo et M. Aurélien Pradié.** Il faut en parler aux collectivités locales !

**Mme Agnès Buzyn, ministre.** La télémédecine doit en effet être accessible partout ; elle dépend donc de notre capacité à installer le haut débit. Cela permettra d'offrir à la population de nouvelles possibilités d'accès aux médecins généralistes ainsi qu'aux médecins spécialistes, en prolongeant les travaux engagés sur la télémédecine au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – EHPAD.

**M. Fabien Di Filippo.** On veut des médecins !

**Mme Agnès Buzyn, ministre.** Il nous faut des solutions concrètes qui répondent à trois exigences : la faisabilité,

la pertinence et la qualité de la prise en charge des usagers. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

**M. Pierre Cordier.** Ce que nous voulons, ce sont des médecins !

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-François Eliaou](#)

**Circonscription :** Hérault (4<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 238

**Rubrique :** Médecine

**Ministère interrogé :** Solidarités et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [1er novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er novembre 2017](#)